



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 AVRIL 2012

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 10 avril 2012, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Claude CANO à Alain CACALY – Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE à Andrée LIGONNET – Jean-Paul MOREL à David CICALA – Isella DE MARCO à Sophie BAUDOUIN – Rahma KHADRAOUI à Christophe CASADEI – Fabienne ALPHONSINE à Thierry VACHON – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Florentine MASSE à Nicole MAUCLAIR – Grégory COIN à Brigitte PIGEYRE – Véronique SORIANO à Grégory ESTREMS – Isabelle BALLEST à Stéphane JEANNET

Absents : Bénédicte KREBS – Franck FERRANTE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENQUER a été désigné

DELIB 2012.04.16 14

OBJET : Versement de l'aide compensatrice pour les associations employeurs

Monsieur Thierry VACHON, conseiller délégué à la vie associative rappelle que par délibération n° 2011.03.28.04 en date du 28 mars 2011 le Conseil Municipal a adopté le principe d'une aide compensatrice pour les associations « employeurs » dans le cadre de la transition administrative et comptable du SAVA vers un cabinet comptable.

En Bureau Municipal du 26 mars 2012, il s'est révélé que le bilan 2011 était très positif

En conséquence, Il est proposé de maintenir cette aide en direction des associations et de verser les subventions 2012 pour les montants suivants :

Montant des subventions proposées pour l'année 2012 :

✓ Arnorisième :	3 255,00 €
✓ Ecole de Musique :	2 938,00 €
✓ Galop des Allinges :	576,00 €
✓ Club des retraités :	1 558,00 €
✓ OSQ Omnisport :	10 107,00 €



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE le versement des subventions indiquées ci-dessus**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 17 avril 2012.

Publication le 17 avril 2012.

Le Maire,

Michel BACCONNIER

